Administration générale des personnels de l'enseignement Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné Bruxelles, le 12-04-06

## CIRCULAIRE N° 1434

DU 12/04/2006

Objet : Signalétique des membres du personnel.

Réseaux: Tous

Niveaux: Tous niveaux

Période: en vigueur à partir du 01/02/2006

- A tous les chefs d'établissement d'enseignement fondamental ou secondaire, ordinaire, spécial, artistique, de promotion sociale, supérieur non universitaire :
- A tous les Directeurs(trices) des CPMS organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux chefs des internats et homes d'accueil, des IMS, centres de plein air et de dépaysement, de formation technique et pédagogique organisés par la Communauté française;

# <u>Pour information</u>:

- Aux chefs de service de l'Administration centrale ;

Signataire: Alain BERGER

- Aux Organisations syndicales;

- Aux membres des services d'inspection.

Autorité : Directeur général

Gestionnaires: AGPE

**Personne-ressource**: les agents F.L.T.

Nombre de pages : 2 pages et 2 annexes de 2 et 4 pages

L'Administration générale des personnels de l'enseignement travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une nouvelle application informatique de gestion des dossiers et des paiements des membres du personnel.

Le module permettant l'encodage de toutes les données relatives au signalétique des membres du personnel, appelé « SENS », est finalisé et a été mis en production depuis le début du mois de février 2006.

Les agents F.L.T. en charge des dossiers dans les différents services et bureaux déconcentrés ont suivi une formation à l'utilisation de ce nouveau programme.

Ils doivent donc dès à présent alimenter ce programme avec les informations qui sont en leur possession dans le dossier de chacun des membres du personnel.

Si pour la plupart, la situation familiale connue à ce jour est correcte, pour certains membres du personnel, cette situation n'est plus à jour et influe directement sur la liquidation du traitement ou de la subvention-traitement par un calcul inapproprié du précompte professionnel retenu.

Afin de remettre le signalétique de chacun des membres de votre personnel à jour, je vous invite à faire compléter le formulaire ci-joint (annexe 1) par chacun de ceux-ci, et à faire parvenir l'ensemble des formulaires au service ou bureau déconcentré concerné (voir adresses en annexe 2) en un envoi groupé pour votre établissement, et ce, au plus tard pour le 20 mai 2006.

<u>Précision importante concernant la rubrique « Membre(s) de la famille »</u> : Il s'agit d'y renseigner les membres de la famille faisant partie du ménage de l'intéressé(e).

<u>Exemple</u>: Le conjoint ou cohabitant(e) du membre du personnel ainsi que ses enfants et toute(s) autre(s) personne(s) faisant partie de son ménage, à charge ou pas, doivent être renseignés.

Par contre, si le membre du personnel vit toujours chez ses parents et qu'il a des frères et/ou sœurs, il ne faut pas remplir cette rubrique sauf dans le cas où il aurait un ou des enfant(s) à charge.

J'insiste pour que la présente circulaire soit communiquée à <u>tous les membres</u> du personnel <u>y compris ceux qui sont éloignés momentanément</u> du service et à réserver à l'envoi des formulaires dûment complétés le bénéfice de l'urgence.

Pour les membres du personnel exerçant dans plusieurs établissements, provinces ou réseaux, un seul document est à faire compléter, là où le nombre d'heures prestées est le plus important.

Je vous remercie déjà pour votre collaboration.

Pour L'Administrateur général, Le Directeur général, Alain BERGER.

# Annexe 1

A renvoyer via votre chef d'établissement à la Direction déconcentrée ou à l'Administration dont vous dépendez

# **DECLARATION SUR L'HONNEUR**

<u>Déno</u>	miı	<u>1ati</u>	on	et a	adr	esse	e de	l'é	tab	liss	em	ent	
Tél.	:												
							Ma	tric	ule é	tabl	isse	men	t ②

# **OBJET: NOUVEAU SIGNALETIQUE**

Nom:					Ер	ous	e :							• • • •			
Prénom:										hano	dicap	é(e)/	nor	har	ndica	pé(e)	①
	S	A	A	M	M	J	J										
Numéro de matricule :																	
Numéro national:																	
Lieu de naissance (ville	et pa	ıys) :															
Nationalité :					.Etat	civi	il :	••••		• • • • •							
Adresse:																	
Adresse courrier (néant	sı mê	eme a	adres	sse) :							• • • • •						
Adresse électronique : .									@						. <b></b> .	. <b></b> .	
Membre(s) de la famille																	
A) Conjoint-cohabita	nt(e	)-coł	<u>ıabit</u>	ant(	e) lé	gal(d	<u>e)</u>	: (ha	ındi	capé	/ noi	n har	ıdic	apé)	ı ①		
NOM:					I	Prén	om :								. <b></b> .		
Date et lieu de nais	sance	e (vil	le et	pays	s):												
- A charge (car il	- A charge (car il ne perçoit aucun revenu professionnel propre ni d'allocations de chômage,							ge,									

- A charge (car il ne perçoit aucun revenu professionnel propre ni d'allocations de chômage, de pension, d'indemnité de mutuelle) ①
- Pas à charge ①
- Pas à charge (mais qui perçoit un revenu professionnel propre qui ne dépasse pas 169,00 € nets par mois) ①
- ① Biffer la mention inutile
- ② En <u>11</u> positions pour <u>l'ens. organisé</u> par la C.F. et en <u>15</u> positions pour <u>l'ens. subventionné</u> par la C.F.

B)	Enfant(s):								
	1) NOM :	Prénom:							
	Date et lieu de naissance (v	rille et pays):							
	A charge : OUI / NON ①	Handicapé : OUI / NON ①							
	2) NOM :	Prénom :							
	Date et lieu de naissance (v	ville et pays):							
	A charge : OUI / NON ①	Handicapé : OUI / NON ①							
	3) NOM :	Prénom :							
	Date et lieu de naissance (ville et pays) :								
	A charge : OUI / NON ①	Handicapé : OUI / NON ①							
	4) NOM :	Prénom :							
	Date et lieu de naissance (v	ville et pays):							
	A charge : OUI / NON ①	Handicapé : OUI / NON ①							
C)	Autre(s) personne(s):								
	1) NOM :	Prénom:							
	Date et lieu de naissance (vil	lle et pays):							
	A charge : OUI / NON ①	Handicapé : OUI / NON ⊕							
	2) NOM :	Prénom :							
	Date et lieu de naissance (ville et pays):								
	A charge : OUI / NON ①	Handicapé : OUI / NON ①							
re	evenus professionnels propres, l	lorsque, dans un ménage, les deux conjoints percevaient des les enfants étaient toujours considérés à charge du mari, et ce attributaire d'allocations familiales.							

- Au 1<sup>er</sup> avril 2003, quand les deux conjoints bénéficient de revenus professionnels propres, les réductions pour charges de famille, à l'exception de celles pour le conjoint handicapé, <u>sont accordées à l'époux choisi par eux.</u> Ce choix doit être exprimé par voie d'une attestation conforme au modèle arrêté par l'administration compétente du Service Public Fédéral FINANCES. La réduction pour le conjoint handicapé est accordée à la personne handicapée elle-même (application de l'A.R. du 09 janvier 2003 M.B. du 05 février 2003).

Le.....

	Signature :					
① Biffer la mention inutile	(à reproduire si plus de 4 enfants)					

# Annexe 2

# ADMINISTRATION GENERALE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

# STRUCTURES GESTIONNAIRES DES DOSSIERS ADMINISTRATIF ET PECUNIAIRE DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT ET DES C.P.M.S. ORGANISES ET SUBVENTIONNES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE

# 1. <u>Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française</u>

Gestion des dossiers des membres du personnel de l'enseignement et des C.P.M.S. organisés par la Communauté française.

1.1. Personnel de l'Enseignement fondamental et secondaire (ordinaire et spécialisé), de Promotion sociale, supérieur

#### 1.1.1. Direction déconcentrée de Bruxelles

Responsable: Madame DUPONT - 02/500.48.11 - Fax: 02/500.48.76

Rue Belliard, 9-13 (local 206)

1040 BRUXELLES colette.dupont@cfwb.be

#### 1.1.2. Direction déconcentrée du Hainaut

Responsable: Monsieur VAN LERBERGHE - 071/53.27.22 - Fax: 071/53.27.59

Avenue des alliés, 2 (2<sup>ème</sup> étage)

6000 CHARLEROI

jean-luc.vanlerberghe@cfwb.be

#### 1.1.3. Direction déconcentrée de Liège

Responsable: Madame WINDELS - 04/364.14.09 - Fax: 04/364.13.12

Rue d'Ougrée, 65 (2ème étage)

4031 ANGLEUR

emmanuelle.windels@cfwb.be

#### 1.1.4. Direction déconcentrée du Luxembourg

Responsable: Madame DUPONT - 02/500.48.11 - Fax: 02/500.48.76

Rue Belliard, 9-13 (local 206)

1040 BRUXELLES

colette.dupont@cfwb.be

#### 1.1.5. Direction déconcentrée de Namur

Responsable: Monsieur FINOULST - 081/33.00.61 - Fax: 081/33.00.86

Avenue Gouverneur Bovesse, 74 (1<sup>er</sup> étage)

5100 JAMBES

michel.finoulst@cfwb.be

#### 1.1.6. Direction déconcentrée du Brabant wallon

Responsable: Monsieur HANQUET - 067/88.81.70 - Fax: 067/88.81.97

Rue Emile Vandervelde, 3

1400 NIVELLES

christian.hanguet@cfwb.be

# 1.2. Personnel des Ecoles supérieures des Arts

Responsable: Monsieur DUHAUT – 0/413.38.51

Boulevard Léopold II, 44 (local 0<sup>E</sup>008)

1080 BRUXELLES michel.duhaut@cfwb.be

# 1.3. Personnel des Centres psycho-médico-sociaux

Responsable: Madame DUPONT - 02/.500.48.11 - Fax: 02/500.48.76

Rue Belliard, 9-13 (local 206)

1040 BRUXELLES colette.dupont@cfwb.be

# 1.4. Personnel des services d'inspection

Responsable: Madame ROTTIERS - 02/413.37.91

Boulevard Léopold II, 44 (local 2<sup>E</sup>263)

1080 BRUXELLES

Veronique.rottiers@cfwb.be

# 2. Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné

Gestion des dossiers des membres du personnel de l'enseignement et des C.P.M.S. subventionnés par la Communauté française (enseignement libre confessionnel et non confessionnel, enseignement communal, enseignement provincial, enseignement de la Commission communautaire française, C.P.M.S. libres et C.P.M.S. officiels subventionnés)

# 2.1. Personnel de l'Enseignement fondamental et secondaire (ordinaire et spécialisé)

#### 2.1.1. Direction déconcentrée de Bruxelles

 $Responsable: Madame\ DESURPALIS\ \textbf{-02/413.34.71} - fax: 02/413.29.94$ 

nicole.desurpalis@cfwb.be

Responsable enseignement fondamental: Monsieur BEUGNIES – 02/413.38.89

fax: 02/413.39.14 - yvon.beugnies@cfwb.be

Responsable enseignement secondaire: Madame POISSEROUX – 02/413.29.90

fax: 02/413.29.94 - martine.poisseroux@cfwb.be

Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES

#### 2.1.2. Direction déconcentrée du Hainaut

Responsable: Monsieur LENNE -065/38.43.00 - fax: 065/35.24.57 - paul.lenne@cfwb.be

Responsable enseignement fondamental: Madame FOUCART – 065/38.43.51

fax: 065/35.24.54 - julianne.foucart@cfwb.be

Responsable enseignement secondaire: Madame HOUX – 065/38.43.55 – fax: 065/33.96.98

nadine.houx@.cfwb.be

Responsable enseignement spécialisé (fondamental et secondaire) : Monsieur GUILMOT

065/38.42.32 - fax: 065/34.94.61 - jean-marie.guilmot@cfwb.be

Rue du Chemin de Fer, 433

**7000 MONS** 

#### 2.1.3. Direction déconcentrée de Liège

 $Responsable: Madame\ LAMBERTS-04/364.13.26-fax:04/364.13.04$ 

viviane.lamberts@cfwb.be

Responsable enseignement fondamental: Madame TODDE – 04/364.13.95

fax: 04/364.13.02 - <u>nathalie.todde@cfwb.be</u>

Responsable enseignement secondaire : Madame WANTEN-04/364.13.25

fax: 04/364.13.01 – jacqueline.wanten@cfwb.be

Rue d'Ougrée, 65 4031 ANGLEUR

# 2.1.4. Direction déconcentrée du Luxembourg

Cette Direction déconcentrée ne traite que les dossiers de l'enseignement fondamental

Responsable : Monsieur HILBERT 063/22.05.66 - fax : 063/22.05.69 -

pierre.hilbert@cfwb.be

Avenue Tesch, 61 6700 ARLON

#### 2.1.5. Direction déconcentrée de Namur

Cette Direction déconcentrée traite également les dossiers de l'enseignement secondaire de la Province du Luxembourg

Responsable: Madame LAMOULINE - 081/33.01.71 - fax: 081/30.94.12 -

monique.lamouline@cfwb.be

Responsable enseignement fondamental: Madame BLAVIER – 081/33.06.90

fax: 081/30.94.12 - catherine.blavier@cfwb.be

Responsable enseignement secondaire: Monsieur JACOB – 081/33.01.78

fax: 081/30.94.12 - <u>jacques.jacob@cfwb.be</u>

Avenue Gouverneur Bovesse, 41

**5100 JAMBES** 

# 2.1.6. Direction déconcentrée du Brabant wallon

Responsable: Monsieur DE MUYTER - 067/88.81.89 - fax: 067/89.02.98 -

claude.demuyter@cfwb.be

 $Responsable\ enseignement\ fondamental: Madame\ NOEL-067/88.81.82-fax:067/88.81.95$ 

- cecile.noel@cfwb.be

Responsable enseignement secondaire: Monsieur DE MUYTER

Rue Vandervelde, 3 1400 NIVELLES

# 2.2. Personnel de l'Enseignement supérieur

Responsable: Madame RUHL - 02/413.37.59 - fax: 2/413.40.92 - christine.ruhl@cfwb.be

Boulevard Léopold II, 44 (local 2<sup>E</sup>250)

1080 BRUXELLES

# 2.3. Personnel de l'Enseignement de Promotion sociale

Responsable: Monsieur LABEAU - 02/413.41.11 - fax: 02/413.25.87

jean-philippe.labeau@cfwb.be

Boulevard Léopold II, 44 (local 2<sup>E</sup>255)

1080 BRUXELLES

# 2.4. Personnel de l'Enseignement artistique

Responsable: Madame MEERSCHAUT - 02/413.39.88 - fax: 02/413.25.94

pierrette.meerschaut@cfwb.be

Boulevard Léopold II, 44 (local 0<sup>E</sup>009)

1080 BRUXELLES

# 2.5. Personnel des Centres P.M.S.

Responsable : Monsieur WEYENBERG – 02/413.40.69 – fax : 02/413.95.25

alain.weyenberg@cfwb.be

**Boulevard Léopold II, 44 (local 1**<sup>E</sup>**109)** 

1080 BRUXELLES

# 3. <u>Cellule A.C.S.- A.P.E. – P.T.P. de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement.</u>

Responsable : Madame L'HOOST -02/413.34.51 - fax : 02/413.34.50

colette.lhoost@cfwb.be

Boulevard Léopold II, 44 (local 3<sup>E</sup>331)

1080 BRUXELLES